

N° 50 Octobre 2018

EDITO

Oui, le BMS revient ! Oui, il est toujours le Bulletin des SEL. Seulement voilà, il n'est plus, mais plus du tout, mensuel ! C'est embêtant car nous voulons tout de même garder le sigle, pas vrai ? Aussi, un « ancien » du BMS a proposé de l'appeler « Bulletin du Mouvement des SEL ». Nous entendons déjà l'écho que cette nouveauté engendre, c'est sain de s'exprimer !

Nous rappelons que ce Bulletin n'est pas l'émanation d'un CA, même si vous y lisez des informations concernant la vie de notre « maison commune » ; son Comité de Rédaction, autrement dit sa « Commission BMS », est constitué de sélistes de tous horizons. Nous pouvons reprendre à notre compte une formule entendue récemment lors de l'émission Carnets de campagne à France Inter : « nous nous voulons le porte-voix et non le porte-parole » de ce qu'il donne à lire.

Tout cela pour faire passer un message déjà annoncé dans les précédents BMS : sélistes, faites-vous entendre. Et donc un grand merci à ceux qui envoient des articles. Ce bulletin est le vôtre.

Pour ce faire, merci d'utiliser la boîte du BMS :
bulletin@selidaire.fr

UNE PERMANENCE TELEPHONIQUE est mise en place par SEL'idaire afin de répondre au mieux à votre attente et à vos questions sur les SEL

au 06 37 86 20 29.

Cette permanence ne devra pas être utilisée pour la saisie de l'adhésion de votre SEL qui devra se faire en ligne. (voir page 3)

PRESENTATION DE L'EQUIPE DU BMS :

- Pierre Aeschbacher, « GRENIER A SEL », Beaugency (45)
- Dominique Catalifaud, SEL de la Vallée du Guyoult, « EstunSEL » Combourg (35)
- Colette Cévaër, « SEL escale », Mérignac (33)
- Laurent Charon, « SEL Angevin » (49)
- Yvonne Richard, « ATOUT SEL », Rennes (35)
- Monique Thoreaux, « SEL de Chabis », Poitiers (86)

ONT PARTICIPÉ À CE BMS :

DES MEMBRES DE L'EQUIPE ET DE LA COMMISSION :

- Dominique Catalifaud,
- Colette Cévaër,
- Pierre Aeschbacher,
- Monique Thoreaux.

SOMMAIRE

- 1/ Rencontre annuelle prochaine
- 2/ Compte rendu d'un atelier à Bugeat, été 2018, aux Rencontres « Passerelle »
- 3/ Elles nous ont quittés
- 4/ Réadhésion à SEL'idaire
- 5/ Note aux correspondants
- 6/ Le MMJ (Le Mouvement Monnaie Juste)
- 7/ Etudes des pratiques numériques, le cas des SEL
- 8/ Bourse Inter-SEL à Penne d'Agenais (47)
- 9/ La recyclerie
- 10/ Bénévole et « Yaka Faucon »
- 11/ Dix moyens de tuer une association
- 12/ Heure d'hiver, heure d'été
- 13/ Insolite à Rennes. Sur la Vilaine, les jardins flottants ont pris racine
- 14/ Le coquelicot, star rebelle de la biodiversité
- 15/ le Ricochet à Belle-Ile

1/ Rencontre Annuelle prochaine :

La rencontre annuelle qui était pressentie pour la région de Reims ne pourra s'y faire : trop de problèmes humains et d'énergie en sont la raison.

Nous envoyons donc ce jour à tous les adhérents des SEL cette annonce :

ET SI VOUS, VOUS VOUS Y METTIEZ ?

N'ayez pas de crainte, vous le savez beaucoup de personnes participant depuis de nombreuses années seront là pour vous soutenir et agir / réagir pendant cette rencontre (si besoin).

Le Cprin, association d'aide à l'organisation, la logistique, la compta et même plus est là ; cette association a été créée pour cela. D'ailleurs trois d'entre vous pourront en devenir membres...

VOUS pouvez compter sur elle et ses membres (anciens organisateurs eux-mêmes). N'hésitez pas à prendre contact directement sur le site : <http://cprin.communityforge.net> ; vous y serez bien reçu et encouragé. Vous pouvez aussi passer par SEL'idaire.

Il est encore assez tôt pour trouver un lieu, former une équipe et préparer cette si belle rencontre.

En organisant vous générez une synergie autour et avec vous, beaucoup de membres se révèlent et peuvent ainsi devenir des acteurs du mouvement des Sel au niveau national.

Beaucoup de rencontres, de contacts, de bons souvenirs ensuite et la joie de l'avoir fait : « ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait (Mark Twain) ».

Merci à l'avance de vos envies et nouvelles.

Marc Guillon, SELeil 84/26

membre du Cprin,

co-organisateur de Carpentras 2009 et Digne 2015

2/ RENCONTRE "PASSERELLE" DES SEL A BUGREAT été 2018

Les comptes rendus de Bugeat sont sur le site de SEL'idaire, dans le forum Rencontres Nationales.

Compte rendu d'un atelier :

Compte rendu de l'atelier : SEL Facteur/Acteur de transformation de la société du samedi après-midi à Bugeat lors des journées « Passerelles » animé par Marc Guillon. L'idée de l'atelier était de présenter le Mouvement dans son ensemble avec sa diversité qui en fait la richesse.

Il n'y avait que peu de non-membres d'un SEL, néanmoins Marc commença par l'explication de ce que le mouvement pouvait apporter à tout un chacun en reprenant les trois piliers de Mylène Rémy : sortir de la solitude, la convivialité et les services, et être une alternative à la société de consommation.

Après les explications sur la diversité de fonctionnement, de types de structures loi 1901 (Ass. de fait, déclarée en préfecture, en gestion pyramidale classique, en collégiale totale ou partielle), il entreprit la lecture de la charte article par article, en accentuant sur les points qui lui paraissent les plus significatifs.

En effet les Sel ont été les précurseurs ou du

moins des actifs sur beaucoup de points tels que les hébergements (Route Des Sel), les AMAP, les habitats partagés, les groupement d'achats, les gratiférias, le co-voiturage et même les monnaies complémentaires locales...

Beaucoup d'entre les membres de ce réseau (plus de 700 sels en France, sans parler des Sel-JEU, des Accorderies et autres mouvements proches) sont des acteurs militant-e-s de ces causes.

Alors OUI les SEL sont des Facteurs de transformation de la société.

En lisant la Charte et en questionnant les participants sur leurs pratiques et sur les valeurs qu'ils privilégient, nous eûmes vraiment le sentiment que nous pouvions faire encore mieux lors de l'accueil des nouveaux futurs Séliens/sélistes.

Bien sûr il y eût des débats sur le puits sans fonds, sur la notion de Local, mais ce n'était pas sur ces pratiques que le débat se devait d'aller... SEL'idaire fût évoqué ainsi que SEL' alternative avec leurs fonctions différentes et complémentaires.

Marc Guillon

3/ Elles nous ont quittés :

ANIK, bénévole dès la création de la Route des Sel, c'est elle qui vous répondait avec bienveillance et patience au téléphone. Fidèle à ses valeurs et à ses engagements, elle était la correspondante des SEL: "CLEF de SEL(17) et "SEL DES ARTISTES, RÊVEURS, NAVIGATEURS ET VOYAGEURS DU BOUT DU MONDE (SEL, dont elle était un des membres fondateurs).

Un mot du CA de SEL'idaire « Maison Commune des SEL » :

« En aout dernier, elle avait souhaité participer à la commission Internationale de SEL'idaire et s'y était inscrite, montrant sa volonté et son engagement à faire vivre les SEL et à la construction du réseau SEL au-delà des frontières. »

VIOLAINE, du SEL Selvos (95), bénévole à la Route des Sels depuis des années, gérant les « sondages » du site. Son dynamisme, sa générosité, son sens du partage étaient des

4/ Adhésion et Réadhésion de votre SEL à SEL'idaire pour 2019

Chers(es) amis (es) correspondants(es),

Les adhésions et réadhésions 2019 des SEL à SEL'idaire, Maison Commune des SEL, débutent à partir du 1er novembre.

Pour obtenir des explications sur les adhésions-réadhésions, veuillez cliquer sur le lien ci-après....**CLIQUER ICI...**

<http://seldefrance.communityforge.net/node/1804>

Pour effectuer l'adhésion ou réadhésion de votre SEL

Veuillez cliquer sur le lien ... **CLIQUER ICI...**

<http://seldefrance.communityforge.net/node/2150>

ou aller sur le portail de SEL'idaire et cliquer sur l'onglet « adh/réadhésion SEL 2019 ».

Vous pouvez effectuer l'adh/réadhésion de votre SEL dès la page visiteur.

IMPORTANT... Les SEL souhaitant bénéficier de l'assurance groupe doivent adhérer ou réadhérer avant le 31 DÉCEMBRE 2018 et envoyer leur courrier par voie postale à l'adresse indiquée sur le formulaire. Après cette date, il ne sera plus possible d'y souscrire.

SEL'idaire, La Maison Commune des SEL

5/ Note aux correspondants :

SEL'idaire s'est créé pour favoriser la Mise en Réseau des SEL, au fil des ans, il est devenu un bon outil de mutualisation-transmission-partage des expériences au service des SEL (~50 000 membres). C'est l'outil de communication principal.

Les SEL qui le désirent adhèrent à SEL'idaire. Cela induit une relation de SEL'idaire vers le SEL et du SEL vers SEL'idaire : partage d'informations, acceptation de la Charte des SEL, recherches de contact, suivi de notre site interactif... Pour cela, SEL'idaire a absolument besoin d'être en contact avec un(e) correspondant(e) représentant le SEL.

Deux prérequis :

- disposer d'une connexion internet et d'une boîte mail
- se créer un compte personnel sur le site de SEL'idaire : <http://seldefrance.communityforge.net>

Pour quel rôle ?

- assurer la ré-adhésion de son SEL à SEL'idaire
- tenir à jour, sur le site, la fiche de son SEL en modifiant, en cas de changement, les coordonnées : nom, adresse, courriel, téléphone, permanences, site ...
- aider les Selistes/Seliens de son SEL à s'inscrire sur le site de SEL'idaire afin de promouvoir les échanges sur les forums du site interactif de SEL'idaire

- valider l'entrée, dans son groupe SEL, des adhérents désireux de participer aux forums et/ou de bénéficier de SEL'Services (voir définition)

En tant que garant du lien avec SEL'idaire, le/la correspondant(e) :

- informe les Selistes/Seliens de son groupe des activités et des publications de SEL'Idaire (articles, films, BMS, SME ...)

- il/elle répond aux messages (sondage, enquêtes, questions et demandes d'information diverses ...) émanant de SEL'Idaire en concertation avec son SEL.

- il/elle est l'interlocuteur privilégié pour poser des questions à SEL'Idaire au nom de son SEL, proposer des expériences, des articles, des idées, des suggestions ...

Afin de promouvoir et maintenir le lien entre SEL'idaire et les selistes/seliens, il est nécessaire que le correspondant parcoure régulièrement le site pour se tenir informé sur la vie de SEL'idaire et d'une manière générale du mouvement des Sel ; qu'il retransmette les informations et les sujets abordés sur les forums aux adhérents de son Sel, et leur donner envie d'ouvrir un compte sur le site pour bénéficier en direct des informations, participer aux forums, et faire des échanges de biens et de services au niveau national.

Le CA de SEL'idaire, septembre 2018

6/ Voici un texte sur la monnaie

Pour information : cet été, à Bugeat en Corrèze, lors de la Rencontre Passerelle, l'atelier principal portait sur le projet de la BCF, Banque Citoyenne de France. Son auteur tenait à remettre la monnaie au service des citoyens. Allez sur le site de SEL'idaire.

Voici un article d'un tout autre auteur sur un sujet analogue :

Le MMJ (Mouvement Monnaie Juste) est un mouvement trans-partis qui a pour principal objectif d'alerter les citoyens, les militants et les candidats aux élections présidentielles et législatives sur l'iniquité et l'absurdité du système monétaire actuel et sur les solutions de remplacement.

Notre société est fondamentalement absurde et profondément injuste à cause d'un système monétaire qui est, de fait, une énorme supercherie.

Comme affirmait Irving Fisher en 1935 lors de l'écriture de son ouvrage méconnu 100% Money :

« Et si notre système monétaire n'avait jamais été véritablement réfléchi ? »

Le système monétaire ne serait qu'une pure contingence de l'histoire modelée au cours des siècles par l'appât du gain des banquiers. Il serait la cause principale des épisodes récurrents de boom et de dépression dont souffrent les économies capitalistes depuis le début de son histoire, c'est-à-dire depuis « l'invention » de la monnaie ou de sa création ex-nihilo par les banquiers.

Le système monétaire actuel n'est ni plus ni moins qu'une colossale escroquerie.

Aucun pouvoir n'est éternel et donc l'infime élite qui est à la tête de cette escroquerie depuis deux siècles environ va certainement perdre son pouvoir un jour ou l'autre. Ce pouvoir, malgré sa violence, ne résistera pas aux feux de la vérité. Le *Mouvement Monnaie Juste* a pour principal objectif d'informer les Français de la vérité sur le fonctionnement du système monétaire actuel et sur les intrigues, les manigances et les dissimulations utilisées par les hommes qui nous tiennent en esclavage grâce à ce système.

Leur système monétaire nous pousse toujours à plus de consommation et de « croissance » obligatoire afin, simplement, d'éviter l'effondrement.

Débarassés de ce système monétaire à réserves fractionnaires – c'est son nom – il est facile d'imaginer une civilisation beaucoup plus apaisée. Le problème, c'est que le pourcentage de la population qui comprend véritablement « l'arnaque » de ce système n'est peut-être pas encore assez élevé. Le regretté Bernard Maris a dit en 2014 dans un documentaire sur Arte (La dette, une spirale infernale ?) que ce n'était pas facile à comprendre, mais que oui, les banquiers font de la fausse monnaie depuis toujours.

La monnaie, comme l'air ou l'eau, ne peut être qu'un « bien » public.

La création monétaire est aujourd'hui une affaire privée, elle n'aurait jamais dû l'être, c'est la plus grande escroquerie de l'histoire de l'humanité. La création monétaire ne peut être qu'une affaire publique. Alors, on peut choisir de ne pas se poser de questions, de continuer à penser que le capitalisme est là jusqu'à la fin des temps, que le pouvoir des banquiers est inébranlable et ne pas s'inquiéter des dégâts causés par un système inique, absurde et violent, ou alors, on peut choisir de prendre le « risque » de réinventer le monde pour demain. C'est à nous de choisir et c'est déjà le choix que font beaucoup !

suite page 5

Depuis la crise de 2008 et le mouvement Occupy Wall Street aux USA en 2011, des millions de citoyens sur la planète ont pris conscience que la supercherie a assez duré !

« We are the 99% » et nous ne pensons pas que la seule finalité de l'humanité soit de produire, de « consommer » et de passer son existence à comparer les prix dans une économie de marché mondialisée. Il va nous falloir choisir entre la survie d'un système absurde, stupide et violent qui fait du profit sa seule finalité, et la survie de notre humanité et de notre environnement. C'est donc soit la survie des peuples (les 99%), soit la survie d'un système contrôlé par 0,01% de la population pour son seul bénéficiaire.

Nous refusons tout discours médiatique qui tenterait de nous faire croire à la nécessité de l'austérité et de la « croissance » pour sortir de la crise.

Nous refusons de nous soumettre au maître sournois mais bien réel qu'est le « système monétaire de Réserves Fractionnaires » ou, autrement dit, à la manipulation par la monnaie « dette » émise par les banques. Notre société est certes au pied du mur mais nous assistons, grâce à Internet, à une prise de conscience de l'ensemble des citoyens qui se posent des questions de fond.

Dans une démocratie, c'est au débat politique que devraient revenir les décisions essentielles relatives à la monnaie du pays, à savoir : sa création, sa masse totale et les rôles qui lui sont attribués. La monnaie est aujourd'hui un instrument de manipulation d'une infime minorité sur l'ensemble de l'Humanité. Le citoyen doit réaliser à quel point le problème monétaire est primordial. La monnaie doit devenir un instrument au service de l'Humanité.

Avec ce mouvement nous apportons notre contribution à ce combat de résistance pour la défense inconditionnelle de l'être humain et des valeurs démocratiques.

À toutes les époques il y a eu des hommes et des femmes qui se sont battus pour une société meilleure, qu'il s'agisse des esclaves dans l'Antiquité ou des Sans-culottes de 1789, sans oublier les Résistants de 1940-1944, les opprimés ont toujours fini par gagner.

La base même pour construire une alternative à la dictature financière, c'est la souveraineté populaire, la démocratie.

C'est donc au peuple et à ses représentants de défendre l'intérêt général contre celui des transnationales de droit privé. C'est au peuple français de trouver les solutions particulières qui correspondent à sa culture, à son histoire, à son territoire. Il n'est pas possible de lutter contre la mondialisation financière sans un réel pouvoir au niveau de la Nation française, un État fort qui puisse s'opposer fermement aux transnationales, aux fonds de pension, au pouvoir financier mondialisé.

Cela n'empêche pas de « travailler » de concert avec les autres mouvements qui sont pour une autre mondialisation partout sur la planète, notamment en Europe. La France pourrait, comme il y a un peu plus de deux siècles, montrer l'exemple d'un changement radical de régime. La France, terre d'accueil, de tolérance et d'échange, territoire relativement homogène aux niveaux linguistique, historique, géographique et culturel pourrait être le théâtre d'une vraie révolution, mais contrairement à l'exemple sanglant de 1789, elle pourrait donner l'exemple d'une révolution non-violente, d'une révolution profonde des rapports sociaux et de notre relation à la Nature.

Pour sortir de la crise monétaire absurde dans laquelle nous sommes englués, nous proposons une réforme monétaire inspirée du « 100 % Money » et un assouplissement monétaire pour les peuples (QE4P), c'est-à-dire, premièrement un contrôle de la totalité de la masse monétaire en circulation par l'État et deuxièmement un revenu d'existence pour tout un chacun.

Il est évident que ces réformes ne pourront se faire qu'au niveau de l'État français en commençant par la nationalisation de toutes les banques françaises.

Sans souveraineté nationale, aucun combat politique n'est possible ; sans souveraineté, on peut déclarer tout de suite forfait contre la mondialisation libérale.

Nous pensons qu'il n'est pas utile de faire de la politique au niveau national si l'on ne parle pas de :

- 1/ Comment fonctionne le système monétaire ?
- 2/ Qui contrôle l'émission monétaire actuelle ?
- 3/ La possibilité de réformer cette émission de façon à ce que cela soit bénéfique à l'ensemble des citoyens, et non pas à une infime minorité.

Le constat est simple, la plupart de nos problèmes économiques, sociaux et même environnementaux viennent d'un système monétaire profondément injuste.

La privatisation de la création monétaire par les « professionnels » de la monnaie : les banquiers, doit cesser. Alors, pour suivre les exemples Suisse et U. K., nous vous proposons d'animer ensemble un mouvement citoyen qui a pour but de faire de l'éducation populaire sur le problème monétaire.

<https://mouvement-monnaie-juste.blog4ever.com/>

<https://internationalmoneyreform.org/members/europe/france-mouvement-monnaie-juste/>

Autorisation de publication de Marc Jutier,



7/ Samuel Guillemot, Hélène Privat : Etude des pratiques numériques de la consommation collaborative non marchande : le cas des Systèmes d'Echanges Locaux (SEL)

Pourquoi les systèmes d'échanges locaux (SEL) recourent-ils si peu aux outils numériques ?

La grande majorité des services et les communautés de consommation collaborative, s'appuient assez largement sur des plateformes numériques : celles-ci permettent de connecter les individus entre eux et d'apparier avec efficacité offre et demande.

Ce n'est pas le cas dans les systèmes d'échange locaux (SEL), une forme plus ancienne de consommation collaborative.

Les SEL permettent à leurs membres – les sélistes – de procéder à des échanges de services, de savoirs et de biens. Le mouvement est né dans le monde anglo-saxon dans les années 1980 avant d'arriver en France au début des années 1990. Il y en aurait actuellement 600 en France. Les échanges sont très variés et peuvent concerner la maison (faire les courses, décoration, nettoyage), les transports (covoiturage, entretien de vélos...), les enfants (soutien scolaire, garde d'enfants...), l'alimentation (aliments biologiques, confitures, recettes...) ou encore la formation (cours d'anglais, de piano, de cuisine...). Les échanges sont médiatisés par une monnaie propre à chaque SEL (le grain de sel, la fleur, etc.). La vie de la communauté est rythmée par des rencontres le plus souvent mensuelles autour d'une Bourse locale d'échange, précédée d'un repas partagé.

Le faible recours au numérique dans le fonctionnement et l'animation des systèmes d'échange locaux constituant probablement un frein à leur développement et à leur appropriation au sein de leur écosystème local, Hélène Privat (Laboratoire d'Économie et de Gestion de l'Ouest, Université Bretagne Sud) et Samuel Guillemot (Laboratoire d'Économie et de Gestion de l'Ouest, Université de Bretagne Occidentale) ont entrepris, à travers une enquête auprès de 23 SEL en Bretagne, d'en comprendre les motifs : « est-ce parce qu'elles n'utilisent pas les outils numériques que ces initiatives ne se développent pas au-delà du cadre local ? Ou au contraire est-ce parce qu'elles sont d'ambitions uniquement locales qu'elles ne perçoivent pas l'intérêt d'utiliser les outils numériques ? »

Le peu d'intérêt pour les outils numériques chez les promoteurs des SEL tiendrait, selon les deux auteurs, à la philosophie des SEL qui repose sur la rencontre physique. « Le SEL est un réseau physique réel, constitué de « vrais » amis qui « accourent » au moindre besoin. La création, le maintien et l'agrandissement de la communauté séliste d'un SEL s'appuient et doit s'appuyer sur les rencontres physiques. Les échanges ne seraient même qu'un prétexte aux rencontres. Créer et développer des liens virtuels apparaissent dès lors superflus ».

Hélène Privat et Samuel Guillemot dégagent également une dimension organisationnelle.

« Du fait des rencontres fréquentes, l'animation des SEL n'est pas aisée. La taille du réseau ne doit pas être trop importante. La fourchette de 40-60 adhérents est souvent citée comme idéale. Les SEL ne souhaitent d'ailleurs pas un agrandissement de leur communauté à tout prix. Ils considèrent qu'à partir d'un certain nombre de participants, au-delà duquel il faudrait scinder le SEL, il risquerait d'y avoir des difficultés en termes de confiance, de convivialité mais également d'organisation de la vie de la communauté. Dans ce sens, les outils numériques ne sont pas rejetés. Ceux qui utilisent le site Internet ou des outils comme Doodle soulignent leur praticité (gain de temps, meilleure organisation) ».

Un facteur générationnel intervient également, la population séliste étant plutôt âgée.

Le numérique est cependant, selon Hélène Privat et Samuel Guillemot, « un élément nécessaire à la survie du SEL dans un monde plus jeune, connecté, et de concurrence de plateformes numériques similaires en termes d'échanges de services ». Ils rapportent, à cet égard, que « certains SEL bretons, pour dynamiser leurs échanges, ont tout récemment décidé de mettre en commun leurs offres et leurs demandes. Leur catalogue dépasserait alors le local pour s'ouvrir à un territoire plus large ... L'idée n'est donc pas de muter, mais de poursuivre son activité et de se faire connaître. En attirant des trentenaires et en les impliquant dans le fonctionnement du SEL, ils y introduiraient alors de manière douce et naturelle de nouveaux outils numériques, au service d'une amélioration du fonctionnement du SEL (échanges et rencontres facilités, réduction du temps consacré à la gestion de l'association) ».

"Privat H et Guillemot S. (2018),

Etude des pratiques numériques de la consommation collaborative non marchande :

Le cas des Systèmes d'Echanges Locaux,

16ème séminaire M@rsouin,

Le Bono (31 mai-1 juin 2018).



8/ Rencontre Inter-SEL à Penne d'Agenais, Lot et Garonne (47)

Dimanche 23 septembre 2018 à la salle Grange de Nègre.

C'est par un beau dimanche ensoleillé, en ce premier jour de l'automne, qu'a eu lieu notre Bourse Intersel.

La journée a commencé dès 9 heures 30 avec l'installation des différents ateliers. Bernard nous avait préparé un petit café qui a été bien apprécié.

Les ateliers couture, poterie, origami, crochet, broderie et divers petits travaux, calligraphie, communication bienveillante, sans oublier la meule historique de Michel.

Après les ateliers de la matinée, Gérard nous avait préparé sa célèbre Fernette pour l'apéritif.

Puis l'heure du repas est arrivée.

C'est Florence et Nadine qui nous avaient concocté des assiettes joliment colorées.

Après le repas, vers 15 heures la Bourse d'échanges a commencé. Les stands étaient bien fournis ; on pouvait trouver un peu de tout : des fruits, des légumes, des objets de toutes sortes, des plantes, des confitures, des coulis de tomates...

C'est avec un peu de tristesse que nous avons terminé l'après-midi puisque le conte prévu par Florence à 17 heures n'a pu être réalisé.

En effet, le matin en venant à la rencontre INTERSEL, Florence est tombée en panne de

voiture.

Mais ce n'est que partie remise, nous attendons le conte pour une prochaine fois.

En repartant chacun chez soi, nous avons pu constater que l'été n'était pas complètement fini, les voitures étaient bien chauffées.

Nous nous donnons rendez-vous le dimanche 2 décembre 2018 pour la Bourse de Noël.

La Claie d'échanges/SEL Villeneuvois - Villeneuve sur Lot (47)

Marie-Louise du SEL villeneuvois



9 La recyclerie :

La recyclerie est le nouveau projet de l'association qui a vu le jour en 2015 lors d'une réunion participative dans la commune de Dol-de-Bretagne. Depuis un an, nous nous sommes emparés du sujet pour le faire grandir.

Son but ? Diminuer les déchets de notre territoire, en offrant la possibilité aux habitants de donner une seconde vie à leurs objets ; c'est également un projet social favorisant le « bien vivre ensemble » et qui donne accès à des biens à prix modiques pour tous et c'est aussi un projet économique permettant, comme nous l'espérons, de créer de l'emploi.

Depuis juin dernier, grâce à un partenariat avec la communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel et une équipe de bénévoles motivés nous avons démarré la recyclerie mobile. Ainsi nous collectons des objets en

bon état sur l'une des déchetteries du territoire celle de Dol de Bretagne, que nous trions, nettoyons, étiquetons, pour les revendre à petits prix sur deux marchés du territoire. Cette première expérience est un beau succès car 3,5 tonnes d'objets ont été collectés et déjà 1,5 tonne revendus !

Un premier pas vers la réduction des déchets et vers un premier magasin qui ouvrira bientôt ses portes !

Auteur : Charlène Di Franco DIPLT
SEL de la Vallée du Guyoult Dol de Bretagne (35)



10/ Bénévole et « yaka Faucon »

Qu'est ce qu'un bénévole ?

Passons par un peu d'humour pour en donner la définition.

Vous connaissez sans doute déjà ce texte que j'ai lu pour la 1^{ère} fois dans la revue du Rotary Club.

Le bénévole, de son nom scientifique « Bénévolus Activus », est un mammifère bipède que l'on rencontre dans une niche écologique bien particulière, appelée « Association ». Il a une tendance naturelle à s'y regrouper avec ses congénères.

Les Bénévoles se rassemblent à un signal appelé « convocation ». On peut aussi en rencontrer en petits groupes dans divers endroits, souvent tard le soir : l'œil hagard, le cheveu en bataille et le teint blafard, ils discutent de la meilleure façon d'animer une manifestation, de l'organisation d'une sortie ou s'échinent à trouver de nouvelles occupations pour les « Gentils Membres », autre espèce vivant dans le même biotope, généralement en symbiose* avec le bénévole.

Le Bénévole se nourrit essentiellement de réunions, de coups de téléphone, de Courriels et de courriers, et se déplace fréquemment afin d'occuper toute sa niche écologique.

Qu'est-ce qu'un « Yaka Faucon » ?

Le prédateur ancestral du Bénévole est le Yaka Faucon, dont l'origine n'a pu être déterminée précisément. Le Yaka Faucon s'est bien adapté au biotope « Association » et sa physionomie ne permet pas de le distinguer du Bénévole. C'est aussi un mammifère bipède, mais selon les dernières recherches, il serait caractérisé par un

cerveau assez modeste, qui ne lui permet que de pousser deux cris « Yakaaa ! » ou « Faucon », cris si typiques que les zoologistes en ont fait son nom.

Bien camouflé dans le biotope « Association », le Yaka Faucon attend le moment où le Bénévole commet une erreur de parcours, pour bondir et utiliser l'arme redoutable dont la nature l'a doté, un venin terrible... Atteignant sa proie, ce venin provoque une grave affection appelée le découragement.

Les premiers symptômes de cette implacable maladie sont rapidement visibles : absences de plus en plus fréquentes aux réunions, intérêt croissant pour le jardinage, sourire attendri devant d'étranges objets auxquels ils n'avaient pas jusque là prêté attention (la canne à pêche, la télévision...).

Les bénévoles décimés par le découragement risquent de disparaître et il n'est pas impossible que dans quelques années, cette espèce se retrouve uniquement dans les zoos où comme tous ces malheureux animaux enfermés, ils n'arrivent pas à se reproduire.

Les « Yakas » avec leurs petits cerveaux et leurs grandes langues viendront leur lancer des cacahuètes pour tromper l'ennui. Ils se rappelleront avec nostalgie le passé, pas si lointain où le bénévole abondait et où on pouvait le traquer sans contrainte.

*Symbiose : Association durable entre deux êtres vivants et dont chacun tire bénéfice. Ils s'aident mutuellement à se nourrir, se protéger.

Revue du ROTARY CLUB Limousin

11/ Dix moyens de tuer une association (et c'est quasiment scientifique)

- 1- N'allez pas aux réunions ; si vous y allez, arrivez en retard,
- 2- Critiquez le travail des dirigeants et des membres,
- 3- N'acceptez jamais de responsabilités car il est plus facile de critiquer que de réaliser,
- 4- Fâchez-vous si vous n'êtes pas membre du Conseil ; si vous en faites partie, ne venez pas aux réunions et si vous y venez, ne faites aucune proposition,
- 5- Si on vous demande votre opinion sur un sujet, répondez que vous n'avez rien à dire,
- 6- Après la réunion, dites à tout le monde que vous n'avez rien appris ou bien dites comment les choses auraient dû se faire,
- 7- Ne faites que ce qui est absolument nécessaire mais quand les autres retroussent leurs manches, plaignez-vous que l'association est dirigée par une clique,
- 8- Payez votre cotisation le plus tard possible,
- 9- Ne vous souciez pas d'amener de nouveaux adhérents,
- 10- Plaignez-vous qu'on ne publie presque jamais rien sur ce qui vous intéresse mais n'envoyez jamais d'article, ne faites jamais de suggestions, ne recherchez pas l'amélioration.

Article donné par Le CLAP Sud-Ouest, 2012
dans le cadre d'une formation de Colette Cévaër, SEL Escale Mérignac (33700)

12/ Heure d'hiver, heure d'été : la Commission européenne propose d'y mettre fin.

Le président de la Commission européenne a présenté devant les eurodéputés une proposition visant à mettre fin en 2019 à l'obligation pour les États membres d'avancer les horloges d'une heure en mars et de les reculer d'autant en octobre.

En quoi consiste le projet ?

À la demande du Parlement européen, la Commission a mené au cours de l'été 2018 une consultation publique sur les changements d'heure saisonniers qui a recueilli 4,6 millions de réponses (le taux de participation le plus élevé jamais enregistré pour une consultation publique organisée par la Commission). 84 % des personnes y ayant répondu se sont prononcées en faveur de leur suppression.

La Commission propose donc de mettre fin, à partir de 2019, à ces changements, tout en laissant les 28 États membres libres de décider s'ils veulent appliquer de façon permanente l'heure d'été ou l'heure d'hiver.

Conformément à la proposition législative, les États membres devraient coordonner leurs choix afin de préserver le bon fonctionnement du marché intérieur et d'éviter la fragmentation qui pourrait survenir dans une situation où certains décideraient de continuer à appliquer les dispositions relatives à l'heure d'été alors que d'autres les supprimeraient.

Pour permettre une transition sans heurts, la directive proposée prévoit que chaque État membre devra, au plus tard en avril 2019, notifier à la Commission son intention d'appliquer de façon permanente l'heure d'été ou l'heure d'hiver. Le dernier passage obligatoire à l'heure d'été aura lieu le dimanche 31 mars 2019. Les États membres qui souhaitent revenir de façon permanente à l'heure d'hiver auront la possibilité de procéder à un dernier changement le dimanche 27 octobre 2019. Après cette date, les changements d'heure saisonniers ne seront plus possibles.

Cette proposition va maintenant être soumise au Parlement européen et au Conseil qui décideront ensemble de la réponse.

À noter :

Le prochain changement d'heure aura lieu dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 octobre 2018 : à 3 heures du matin, nous reculerons les aiguilles d'une heure et il sera 2 heures. Cela permettra de gagner une heure de sommeil mais fera perdre une heure de luminosité en fin de journée.

Pourquoi abandonner le changement d'heure ?

Instauré pour des raisons économiques pendant la crise pétrolière des années 1970, le changement d'heure a perdu une grande partie de sa pertinence car des études d'experts ont montré que les économies d'énergie étaient devenues marginales. Par ailleurs, des pays comme la Suède, la Lituanie, la Finlande ou encore la Pologne demandaient l'abandon de ce système depuis plusieurs années, et les citoyens européens étaient de plus en plus nombreux à se plaindre d'incidences négatives sur la santé et sur le nombre d'accidents de la route.

À savoir :

Quelle est la situation ailleurs dans le monde ?

Environ 60 pays, situés principalement en Amérique du Nord et en Océanie, appliquent des changements d'heure saisonniers.

Un nombre croissant de pays voisins ou de partenaires commerciaux de l'Union européenne a choisi de ne plus appliquer ou de supprimer les modalités relatives à l'heure d'été, comme l'Islande, la Chine, la Russie, la Biélorussie et plus récemment la Turquie.

Service public.gouv.fr

13/ Insolite à Rennes. Sur la Vilaine, les jardins flottants ont pris racine

Installés entre République et la passerelle Saint-Germain, les jardins flottants de la Vilaine ont été inaugurés. À la fin de l'année, ces curieux jardins seront mis en lumière, de jour comme de nuit.

Lauréats du budget participatif, les jardins flottants ont été installés entre République et la passerelle Saint-Germain. Mais avant, il aura fallu une phase de test de sept mois. Elle devait évaluer la pérennité de la structure et de ses trente-huit fixations.

Le projet, déposé par Myriam Trelu, avait pour objectif de redonner vie à la rivière et de végétaliser la ville pour réduire l'effet de serre. Il a été mis en œuvre par la direction des jardins et de la biodiversité de la Ville.

Mais il faudra être patient, deux à trois années sont nécessaires pour que les 6 000 espèces végétales trouvent leur équilibre.

Un des plus grands projets en milieu fluvial

Les jardinières flottantes sont adaptées pour les arbustes et arbrisseaux. Un système de

déflecteur intégré permet au nord amont de s'élever au-dessus des eaux de crue.

Ce projet, destiné à embellir la ville, contribue à améliorer le fonctionnement écologique du fleuve grâce à une espèce de plantes qui peuvent éliminer

des micropolluants. Reconquérir notre fleuve auquel nous avons longtemps tourné le dos, c'est redécouvrir le plaisir d'être au bord de l'eau, c'est contribuer à la transformation de Rennes, pour la rendre plus douce, plus végétale, faire place à la biodiversité et lutter ensemble contre le réchauffement climatique.

À la fin de l'année, les jardins flottants seront mis en lumière, de jour comme de nuit.

Ouest-France, Publié le 22/09/2018



NOUS VOULONS DES COQUELICOTS

14/ Le coquelicot, star rebelle de la biodiversité

Avec l'appel des Coquelicots, cette fleur s'est fait le symbole de la lutte contre les pesticides. Voici pourquoi. Avec sa corolle rouge sang reconnaissable entre toutes, le coquelicot apparaît dans nos champs et jardins dès le mois de mai. Il a été chanté et peint par de nombreux artistes, dont le célèbre Les Coquelicots de Monet. Aujourd'hui, il est érigé en symbole de la biodiversité des champs avec l'Appel des Coquelicots de Fabrice Nicolino.

L'appel des coquelicots contre les pesticides :

S'il est tant apprécié par les rêveurs et par les artistes, il est considéré comme une mauvaise herbe pour les agriculteurs. En effet, ses petites graines ont tendance à essaimer et à envahir les champs. Elles pompent l'eau nécessaire pour les céréales et seraient toxiques pour le

bétail.

Elles provoqueraient également une perte de rendement pour les agriculteurs. Même si ces maux n'ont jamais été prouvés, les agriculteurs intensifs n'hésitent pas à vaporiser des herbicides pour éliminer le coquelicot. C'est ce qui explique la désormais triste uniformité des champs de blé ou d'orge, qui ne sont plus parsemés de fleurs des champs.

Le coquelicot, refuge de la biodiversité

C'est ce que déplore Fabrice Nicolino dans son appel, Nous voulons des coquelicots, lancé le 11 septembre et déjà signé par 35.000 citoyens et personnalités. « Les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint

suite page 11

est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots ! Rendez-nous la beauté du monde ! » Il appelle donc à l'interdiction de tous les pesticides de synthèse pour la sauvegarde de la biodiversité de nos campagnes.

Si les coquelicots sont un symbole de l'absence de pesticides dans les champs, ils sont aussi un refuge pour la biodiversité. Il s'agit d'une plante amie des abeilles, qui viennent la butiner et polliniser les plantes alentour. Les charançons utilisent leur capsule pour se loger et les oiseaux sont friands de ses graines. Pour aider la biodiversité, vous pouvez facilement en planter dans votre jardin en récupérant à la fin de la saison des capsules sèches et le semer à partir du mois d'avril. Vous profiterez ainsi de ses couleurs éclatantes dès le mois de mai et les fleurs pourront repousser tous les ans.

En outre, le coquelicot possède des vertus médicinales : comme ses cousins de la famille des pavots, il possède des propriétés narcotiques et aide à trouver le sommeil. En tisane, ses fleurs sont efficaces pour soigner le mal de gorge.

En véritable star rebelle, le coquelicot a développé une résistance aux herbicides ces dernières années : raison de plus pour arrêter d'en disséminer dans nos champs, nos sols et nos nappes phréatiques !

Auteur NVDC nousvoulonsdescoquelicots.fr



15/ Le Ricochet à Belle-Ile



Alain, Aline, Anne, Michel, Arnaud, Sylvain, Charlotte et Ouriel proposent de pratiquer l'échange multilatéral de biens, de services, de savoirs et de savoir-faire.

Le Système d'échange local ou Sel, dénommé le Ricochet à Belle-Ile, est un groupe de personnes qui pratiquent l'échange multilatéral de biens, de services, de savoirs et de savoir-faire. Une liste des offres et demandes de chaque membre est mise à jour régulièrement. Les échanges sont le plus souvent

comptés en référence au temps passé. Il existe des feuilles d'échange sur lesquelles les participants notent avec qui ils ont échangé et combien d'unités doivent être créditées ou débitées. Ces échanges permettent de créer du lien, plus important que le bien. L'assemblée générale constituante du 16 août, n'a pu se tenir officiellement et s'est transformée en réunion d'échange à Palais.

Le Ricochet était présent au Forum des associations, le 8 septembre, à Bangor. Michel a proposé une affiche à dominante bleue pour présenter l'association, elle pourra être améliorée en y ajoutant une couleur chaude pour soutenir le nom de l'association.

Pour Anne, si l'association peine à démarrer c'est parce qu'une forme de solidarité existe déjà à Belle-Ile par exemple par les réseaux sociaux, bien connus de beaucoup de personnes.

Aline, à la base du Sel, reste persuadée que ce système « pour changer-échangeons » finira par se mettre en place et qu'il est nécessaire de créer du lien. Une prochaine réunion est envisagée le 27 octobre et sera confirmée plus tard. Contact Tél. 07 82 90 57 71.

Autorisation de publication de Aline